



Quoi ?	Résumé de la réunion de lancement du projet. 11 – 13 février 2014, Islande
En ce moment	Lancement du site internet : www.mareframe-fp7.org
Prochainement	- Lancement des études de cas: 7 ateliers à l'échelle des bassins maritimes jusqu'en mai 2014. - Réunions avec les Conseils Consultatifs (CC) pour discuter de la manière dont les parties prenantes peuvent prendre formellement part à l'Approche écosystémique pour le processus d'émission d'avis sur la pêche. Calendrier : Juillet 2014.
Actions pour les CC	- Envoyer des infos pour le site internet : brève description des CC, photos et toute autre information pertinente. - Aider –dans la mesure du possible- les responsables des études de cas à organiser les ateliers. - S'assurer d'une compétence pertinente des CC pour chaque réunion grâce à la participation de membres clé. Cela facilitera le transfert de connaissances des parties prenantes aux partenaires du projet.

Résumé¹

1. **Objectifs:** S'assurer de la compréhension des objectifs du projet, des tâches, des résultats attendus, des structures de gestion, des risques potentiels, des responsabilités des partenaires et de la communication sur le projet.
2. **Principaux défis découlant de la réunion:**
 - a) MareFrame n'est pas un projet destiné à approfondir notre connaissance de la nature, mais à *rendre possible ce qui est nécessaire pour mettre en œuvre l'approche écosystémique dans les avis sur la pêche*.
 - b) Le Cadre communautaire d'Appui à la décision en sera le résultat principal; à noter qu'il illustre la tension existant entre les exigences scientifiques (modèles d'évaluation extrêmement compliqués), les besoins des parties prenantes (outil convivial et pratique bien adapté) et la dynamique des processus de décision.
Sachant que les décisions définitives tombent dans l'arène politique, les partenaires ont suggéré un nom plus précis pour l'outil: Outil d'aide aux propositions.
 - c) L'approche écosystémique ajoute plus de complexité au problème de la gestion des pêches; les avis doivent être axés sur des décisions tactiques (c'est-à-dire immédiats), mais en même temps, cela devrait répondre à des choix stratégiques à long terme.
 - d) Un avis multi-espèces pour la gestion des pêches identifie les choix et les arbitrages à effectuer par les utilisateurs finaux cible (les décideurs, les parties prenantes ou les deux); aujourd'hui nous avons la base scientifique, mais elle est en contradiction avec la base mono- espèce servant à la prise de décision de l'UE.
 - e) Il est difficile d'obtenir un avis fiable à partir des modèles écosystémiques.
 - f) Les actions de formation du projet seront axées sur les décideurs politiques et les parties prenantes.

¹ . Ce résumé reprend les éléments principaux de la réunion de démarrage et les événements à venir. Pour plus d'information, veuillez consulter le site Web www.mareframe-fp7.org

- g) Questions relatives à la gestion du projet : la question des liens entre les éléments livrables, les échéances et les relations commentaires-remontées a été abordée.
- h) Questions financières : Il est difficile d'obtenir un avis fiable à partir des modèles écosystémiques.

3. Communication: la transparence et la responsabilité sont des principes directeurs pour MareFrame. Néanmoins, les droits de la propriété intellectuelle (PI) et les conditions relatives aux publications scientifiques créent quelques contraintes. Ce sujet sera abordé spécifiquement avec le CC pour assurer un bon échange d'informations tout en protégeant la propriété intellectuelle et les droits d'auteur.

Les modules de travail (MT) en bref:

Tous les MT sont liés d'une certaine manière et une communication continue et lisse ainsi qu'une bonne coordination entre eux est la clé de la réussite de ce projet.

- **MT1. Création conjointe et voies de mise en œuvre.** Un forum pour produire en commun des connaissances sur la façon d'intégrer l'approche écosystémique dans les avis sur la pêche, c'est à dire des idées réalisables (validité scientifique), acceptables (contribution des parties prenantes) et utiles au processus de prise de décision (pertinence de la politique). La contribution des conseils consultatifs à ce MT est essentielle à son succès. 
- **MT2. Choisir et appliquer des méthodes analytiques.** Recherche et intégration de données provenant de nouveaux outils et de nouvelles technologies (p.ex., la génétique) pour développer de nouvelles connaissances, c'est-à-dire utiliser des sources pionnières pour améliorer les avis. 
- **MT3. Gestion des données.** Système de base de données pour répondre aux besoins des autres MT, c'est-à-dire la "colle" qui va garantir que les données à traiter sont gérables. 
- **MT4. Modèles écosystémiques et modèles d'évaluation.** Comparaison systématique des approches de modélisation et recherche de résultats capables de soutenir de solides décisions de gestion. 
- **MT5. Appliquer de nouvelles méthodes aux études de cas.** 7 études de cas européennes (Mer baltique, Mer du Nord, Islande, Eaux septentrionales, Eaux occidentales méridionales, Méditerranée-Détroit de Sicile, Mer Noire) et 1 étude de cas internationale (Nouvelles Zélande), c'est-à-dire là où la théorie fait place à la pratique et où la connaissance factuelle permet de nouveau développement, comme l'outil d'aide à la décision. 
- **MT6. Développer un cadre d'aide à la décision.** Développement, test et adaptation d'un cadre d'aide à la décision pour les décideurs politiques et d'autres parties prenantes sur une base multi-espèces ; c'est-à-dire rendre opérationnels les avis de l'AEP. 

- **MT7. Synthèse et développement de la formation.** Évaluation des résultats, évaluations des impacts socio-économiques et développement d'outils de formation interactifs, c'est à dire que nous avons l'habitude de penser ... et maintenant nous pensons ou nous comprenons ... et nous utilisons beaucoup plus l'AEP pour émettre des avis sur les stocks de poissons en Europe.
- **MT8. Actions de diffusion et de formation.** Diffusion, transfert des connaissances, stratégies d'information du public, utilisation des résultats et formations de scientifiques et des parties prenantes.
- **MT9. Gestion du projet.**



Questions Fréquemment Posées (QFP)

- *Où puis-je avoir plus d'information détaillée?*
Les actes officiels de la réunion seront disponibles sur demande. Les Secrétariats des CC et le CETMAR seront également des points de contact pour les parties prenantes.
- *Comment puis-je aider le responsable de l'Étude de Cas à organiser l'atelier ?*
Chaque responsable d'une Étude de Cas sera en contact avec le Conseil Consultatif concerné ; votre aide pour fixer la date finale, recueillir l'engagement des parties prenantes et optimiser les ressources (salles de réunion, etc.) sera appréciée

MareFrame est ouvert à toute idée, commentaire, suggestion et expérience qui pourrait contribuer à la réalisation de ses objectifs. Si vous avez des questions ou des demandes spécifiques, n'hésitez pas à nous contacter sur socioeconomia@cetmar.org.

